

Communiqué de presse

Exemplarité de l'Etat pour le développement durable du canton

Achat de 37 camionnettes « propres » pour le Service des routes

Le Conseil d'Etat a décidé de concrétiser son Agenda 21 en autorisant le Service des routes à commander 37 camionnettes pour l'entretien des routes cantonales. Homologuées Euro4, équipées de filtres à particules, ces camionnettes permettront de réduire de 35% les émissions de CO2 par rapport à la situation actuelle. C'est un pas important pour la réduction des émissions du principal gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique.

Les 37 camionnettes viendront compléter le parc qu'utilisent les équipes de cantonniers des routes cantonales qui comprend 21 véhicules légers et quatre camions. La flotte actuelle étant insuffisante, les cantonniers doivent souvent utiliser leurs véhicules privés pour se rendre sur leurs lieux de travail, le long des routes cantonales.

L'achat de 37 camionnettes permettra de favoriser le travail en équipe et d'augmenter les synergies entre les différents groupes d'exploitation des routes nationales et celles des routes cantonales, en particulier dans l'utilisation des équipements et des machines.

Du point de vue des caractéristiques techniques, chaque véhicule fonctionnant au carburant diesel sera équipé d'un filtre à particules et répondra aux normes actuelles (Euro 4).

Au terme d'un appel d'offres public, l'achat des 37 véhicules (35 camionnettes avec pont et deux « combispace ») a été adjugé au garage Bovay à Essertines-sur-Yverdon et au garage Amag à Lausanne pour un montant total de 1'706'500 francs. La livraison se fera de manière échelonnée de la fin mars au début juin 2008.

Avec le soutien de l'Unité de développement durable (UDD), le Service des routes a pu mettre en pratique quelques principes simples et des solutions intéressantes préservant notre planète. A titre d'exemple, le travail en équipe et l'utilisation groupée des véhicules de service par les quelques 190 employés d'entretien engendreront une diminution des émissions de CO2 d'environ 165 tonnes par année, soit un tiers des 463 tonnes produites actuellement. Pour prolonger dans le temps cet effort en faveur de l'environnement, le Service des routes mettra en place un suivi permettant de connaître l'évolution et de réduire les distances totales parcourues, la consommation de carburants et les émissions de CO2.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08/01/2008

Renseignements :

DINF, Pierre-Yves Gruaz, chef du Service des routes, 021 316 71 30

DINF, Laurent Tribolet, chef de la division entretien du Service des routes, 021 316 70 42